

# Nominations

## **Monseigneur Raymond CENTÈNE, Évêque de VANNES, nomme**

M. l'abbé Gwenaël AIRAULT, vicaire général, en charge des doyennés de PLOËRMEL, GUER, QUESTEMBERG, VANNES-ARRADON, ELVEN-SARZEAU, LOCMINÉ et AURAY, en résidence à l'évêché.

### **Au doyenné d'ELVEN-SARZEAU :**

M. l'abbé Ivan BRIENT, recteur des paroisses de THEIX, NOYALO, SURZUR et LA TRINITÉ-SURZUR, formant la communauté de paroisses de THEIX, en résidence au presbytère de THEIX.

M. l'abbé Hubert NUKOUNOU, de l'archidiocèse de Lomé (TOGO), au service de la communauté de paroisses d'ELVEN, en résidence au presbytère d'ELVEN.

### **Au doyenné de GUER :**

M. l'abbé Christian CHÉREL, au service de la communauté de paroisses de CARENTOIR, aumônier diocésain des motards, en résidence au presbytère de PORCARO.

### **Au doyenné de QUESTEMBERG :**

M. l'abbé Joseph TSIVANYO, administrateur de l'ensemble paroissial de NOYAL-MUZILLAC et de la paroisse de PÉAULE, en résidence à la maison paroissiale de PÉAULE.

M. l'abbé Xavier LAPORTE-WEYWADA, recteur de la paroisse d'ARZAL, en résidence au presbytère de MUZILLAC.

### **Au doyenné de PLOËRMEL :**

M. l'abbé Elpidio EKUE, administrateur de l'ensemble paroissial de GUÉGON et des paroisses de CRUGUEL et de SAINT-SERVANT-SUR-OUST, formant la communauté de paroisses de GUÉGON, en résidence au presbytère de GUÉGON.

M. l'abbé Simon CHOUANARD, du diocèse de Paris, administrateur de l'ensemble paroissial de PLOËRMEL et des paroisses d'AUGAN et de TAUPONT, formant la communauté de paroisses de PLOËRMEL, en résidence au presbytère de PLOËRMEL.

M. l'abbé Jules KANYELA MITWELE, administrateur de l'ensemble paroissial de LA TRINITÉ-PORHOËT.

L'ensemble paroissial de JOSSELIN est modifié comme suit :

JOSSELIN, basilique et paroisse, a pour recteur M. l'abbé Jérôme SÉCHER.

Les clochers de LA CROIX-HELLÉAN, LA GRÉE-SAINT-LAURENT et HELLÉAN forment, pour une période d'essai d'un an, un ensemble paroissial distinct, dont l'administrateur sera M. l'abbé Sostel BOLOMA qui garde ses fonctions actuelles.

M. l'abbé David BIZIOU, du diocèse de Fréjus-Toulon, chapelain de la basilique de Notre-Dame-du-Roncier à JOSSELIN.

Frère Nicolas BOUSQUILLON de FRESCHEVILLE, de la Congrégation des Frères de Saint Jean, diacre au service de la paroisse et du sanctuaire de JOSSELIN.

### **Au doyenné de LORIENT**

M. l'abbé Yves-Marie KINDEL, diacre au service de l'ensemble paroissial Saint-Louis-Sacré-Cœur de LORIENT, en résidence au presbytère de Saint-Louis à LORIENT.

### **Au doyenné de HENNEBONT-PORT-LOUIS :**

M. l'abbé Régis IBARA OMBOUA KOUMOU, de l'archidiocèse d'Owando (RÉPUBLIQUE DU CONGO), au service des communautés de paroisses de KERVIGNAC et PLOUHINEC, en résidence au presbytère de KERVIGNAC.

### **Au doyenné du FAOUËT :**

M. l'abbé Christian AGBELEKPO, administrateur de l'ensemble paroissial de LANGONNET, en résidence au presbytère de PLOURAY.

M. l'abbé Étienne PORTALIS, recteur de la paroisse de KERNASCLÉDEN.

M. l'abbé Matthieu VANNIER, recteur de la paroisse de GUISCRIF, tout en gardant ses fonctions actuelles, en résidence au presbytère de GOURIN.

M. l'abbé Étienne BAKISSI, vicaire sur l'ensemble paroissial de PLOUAY, en résidence au presbytère de PLOUAY.

### **Au doyenné de PONTIVY :**

M. l'abbé Jérémie THOMAS, du diocèse de Bayonne, Lescar et Oloron, vicaire sur l'ensemble paroissial de PONTIVY.

### **Au doyenné d'AURAY :**

M. l'abbé Olivian FILIP, vicaire de la paroisse de PLUMERGAT, tout en gardant ses fonctions actuelles, en résidence au presbytère de PLUMERGAT.

M. l'abbé Yves COURTEL, de la Société Jean-Marie Vianney, chapelain de la basilique Sainte-Anne de SAINTE-ANNE-D'AURAY, au service de la propédeutique Bienheureux-Pierre-René-Rogue.

M. l'abbé Jules GNININGAN, de l'archidiocèse de Lomé (TOGO), vicaire sur l'ensemble paroissial de PLUVIGNER.

### **Au doyenné de CARNAC :**

M. l'abbé Marc-Germain MERVILUS, de la Société des Prêtres de Saint-Jacques, vicaire sur l'ensemble paroissial de CARNAC.

M. l'abbé Diego CANO GARCÍA, du diocèse de Huancavelica (PÉROU), vicaire à mi-temps sur l'ensemble paroissial de CARNAC, en résidence à la Mission Étudiante de VANNES.

### **Dans les services administratifs et pastoraux diocésains :**

M. l'abbé Diego CANO GARCÍA, aumônier adjoint de la Mission Étudiante de VANNES.

### **En année sabbatique :**

M. l'abbé Hervé PERROT est autorisé, à sa demande, à prendre une année sabbatique.

### **Retourne sous la juridiction de son diocèse d'incardination :**

M. l'abbé Benoît ARNAULD retourne sous la juridiction du diocèse de Fréjus-Toulon.

### **Se retire :**

Monseigneur CENTÈNE accepte que M. l'abbé Maurice BARON se retire à la Maison Saint-Martin de JOSSELIN.

Toutes ces nominations prennent effet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 et, pour les curés, recteurs, administrateurs, après la prise en charge canonique.

Fait à VANNES, le 23 mai 2024,

**Mgr Raymond CENTÈNE**  
Évêque de VANNES.

*P. Antoine RENOULT*  
*Chancelier*